



SYNDICAT NATIONAL DES
ACCOMPAGNATEURS
EN **MONTAGNE**

Chers collègues,

Voilà maintenant 4 ans qu'une poignée d'hommes et de femmes, déterminés dans leur mission, œuvrent à la reconstruction du SNAM. Cette équipe, portée par Didier Tristant, vient d'achever son mandat, lors de notre Assemblée Générale, à Aix en Provence. Ils nous ont montré que l'expression « *à l'impossible, nul n'est tenu* » peut avoir des exceptions...

C'est avec beaucoup d'émotion, un soutien unanime et une réelle conviction dans le bien fondé du travail accompli, que l'assemblée a félicité l'équipe sortante. Un chapitre vient de se clore dans l'histoire du SNAM, chapitre que nous ne pourrons et ne devons pas oublier.

Mais l'histoire n'est pas finie, loin de là... et pour la poursuivre, le comité directeur (émanation directe de vos sections et donc de votre voix) vient d'élire en son sein et à l'unanimité :

- Raphaël BONENFANT au poste de Président du SNAM, president.snam@lesaem.fr
- Charles DAUBAS au poste de Vice-président, vice-president.snam@lesaem.fr
- Yves VIONNET au poste de Secrétaire, secretaire.snam@lesaem.fr
- Joël ROUX au poste de Trésorier, tresorier.snam@lesaem.fr

Cette nouvelle équipe, que je vais avoir à conduire pendant les trois années qui arrivent, se compose de personnes complémentaires, déterminées et, je le crois, compétentes dans leur fonction. De plus, elle bénéficie de nouveaux outils, grâce au travail réalisé par l'équipe sortante !

Dans cette belle dynamique (re)naissante, il m'apparaît intéressant de vous apporter quelques informations importantes, qui pourront vous aider à comprendre l'intérêt d'adhérer au SNAM, dans le contexte "concurrentiel" que nous pouvons connaître, et compte tenu des images trompeuses qui pourraient vous être proposées par certains. Vous seuls restez libres de votre choix, bien entendu, mais en toute connaissance de cause.

Le SNAM, c'est l'unique syndicat qui :

1/ Dispose d'**un maillage extraordinaire de sections** (22), impliquées dans votre territoire, proches de vos préoccupations et actrices de la vie syndicale nationale, à travers les élus de section. Cette disposition n'est possible qu'avec votre adhésion à votre section locale (tarif fixé lors de votre AG de section).

2/ Est capable de vous proposer **un outil dédié à la formation continue**. Ces formations sont adaptées à vos besoins, proposées à "votre porte" et à des tarifs très préférentiels ! Ce service à l'adhérent est possible grâce au CFAM, où chacun de vous adhère, à hauteur de 1€*! Sollicitez votre Président de section pour en savoir plus.

3/ Bénéficie d'**une association entièrement dédiée à la communication et à la valorisation des Accompagnateurs En Montagne (AeM) et de leurs produits**, à travers différentes pages Facebook et le Randoportail® notamment. Ce service à l'adhérent est possible grâce à l'AEM, où chacun de vous adhère, à hauteur de 1€*!

4/ Dispose, en son sein, d'**une caisse de secours, dédiée aux AeM adhérents et à leur famille**. Chacun de nous pourrait en avoir besoin au cours de sa vie. Cette disposition n'est possible qu'à travers votre soutien dans des actions ciblées (3200€ de bénéfice pour l'opération « *gobelets réutilisables* » 2016) et votre adhésion pour un montant de 2€*!



5/ **Représente la profession et défend les intérêts de la profession auprès de notre ministère de tutelle, de l'UIMLA et de différentes institutions.** Cette disposition est possible grâce à votre adhésion au SNAM (dont le tarif n'augmente pas cette année, comme depuis les 4 années qui viennent de s'écouler).

6/ Propose un **service de protection et d'assistance juridique**, dédié à la profession ! Ce service à l'adhérent est possible grâce à MAIDAI, où chacun de vous adhère, à hauteur de 5€*!

Enfin, s'il fallait encore vous convaincre, votre cotisation au SNAM n'augmente pas en 2017 ! La seule différence d'importance, **c'est qu'à compter de maintenant l'intégralité de la somme versée sera destinée à mener à bien les nombreux projets que nous allons imaginer ensemble.** En effet les dettes n'étant plus à combler, seule notre créativité sera à solliciter !

Compte tenu de ses disponibilités financières, je souhaite que le SNAM :

1/ Poursuive et finalise, autant que possible, les différents dossiers portés par la mandature précédente, notamment les dossiers « politiques » d'importance, mais également les dossiers juridiques en cours.

2/ Se rapproche des sections et des adhérents pour construire, ensemble, les orientations de demain. **Chacun doit avoir son rôle à jouer et pour cela, il existe de nombreuses commissions de travail** ouvertes à tous !** Nous pouvons aussi en imaginer des nouvelles. Rapprochez vous de votre Président de section pour **toute candidature avant le 15 janvier 2017 !**

3/ Réfléchisse et agisse en faveur de la protection des territoires de montagne et de l'environnement. Nous sommes tous sensibles au respect de l'environnement dans lequel nous travaillons. Il est nécessaire que le SNAM intègre cette notion dans son fonctionnement pour l'intérêt de la profession et de la planète.

4/ Modernise et réfléchisse (en collaboration avec les salariés) sur le fonctionnement du siège, pour le bien-être et une meilleure efficacité dans la réalisation du travail au siège.

Oui, le SNAM a retrouvé ses lettres de noblesse.

Oui, nous avons les moyens d'avancer dans l'intérêt de tous les AeM.

Oui, l'équipe en place est dynamique, motivée et déterminée.

Mais toutes ces actions à venir ne peuvent se faire sans VOUS, sans votre soutien et votre engagement à nos côtés. **C'est ENSEMBLE que nous allons avancer...** car le SNAM, ne l'oublions pas, n'est pas qu'une RCP à prix compétitif... c'est aussi une belle histoire de famille, celle des Accompagnateurs en Montagne, que nous devons continuer d'écrire, pour qu'un nouveau chapitre s'ouvre !

Aux plaisirs de vous rencontrer lors d'une réunion, d'un colloque, d'une Assemblée Générale...



**Pour le Bureau Exécutif,
Raphaël BONENFANT**

Président du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne.

* inclus dans le montant de votre adhésion au SNAM.

** Liste des commissions de travail : action syndicale, financière, administrative (et son groupe de travail Informatique), déontologie, communication (et son groupe de travail Organisation professionnelle), VTT, canyon, marche nordique, trail, parcs et réserves.